

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT

**POINT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D'ACTION
NATIONAL POUR LA CONSERVATION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE**

Septembre 2008

PLAN DE PRESENTATION

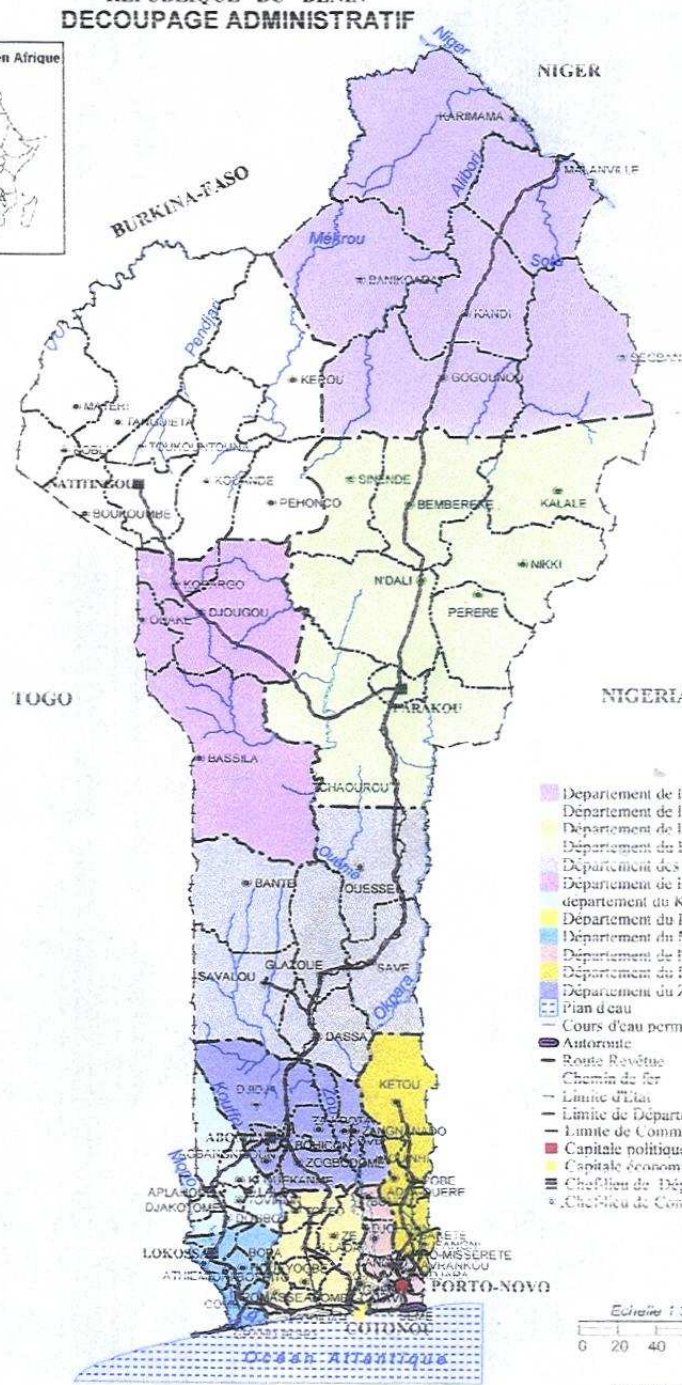
- SITUATION GEOGRAPHIQUE ET BREVE PRESENTATION DU BENIN
- INTRODUCTION
- ELEMENT ESSENTIEL DE LA SPAN
- POINT D'EXECUTION DE LA SPAN
- CONCLUSION

**SITUATION
GEOGRAPGIQUE ET
BREVE PRESENTATION
DU BENIN**

REPUBLIQUE DU BENIN
 DECOUPAGE ADMINISTRATIF

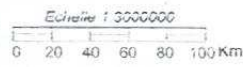


12°
11°
10°
9°
8°
7°
6°



12°
11°
10°
9°
8°
7°
6°

- Département de l'Alibori
- Département de l'Atacora
- Département de l'Atlantique
- Département du Borgou
- Département des Collines
- Département de la Donga
- Département du Koutou
- Département du Littoral
- Département du Mono
- Département de l'Ouémé
- Département du Plateau
- Département du Zou
- Plan d'eau
- Cours d'eau permanent
- Autoroute
- Route Revêtue
- Chemin de fer
- Limite d'Etat
- Limite de Département
- Limite de Commune
- Capitale politique
- Capitale économique
- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Commune



GENATEL, juillet 1999

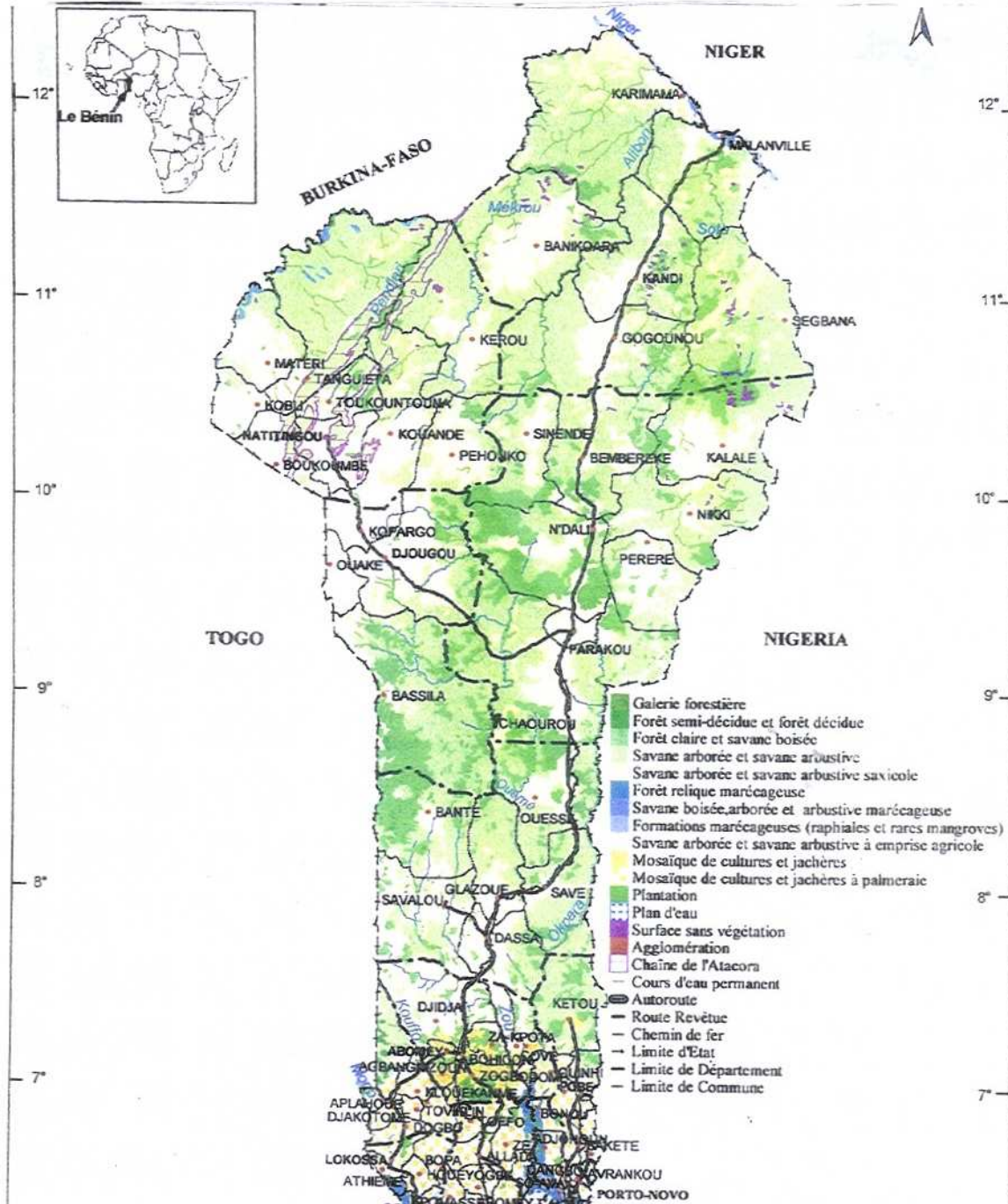
QUELQUES DONNEES

- **Etat côtier de Afrique occidentale**
- **Superficie : 112.600 Km²**
- **Population : 6.000.000 d'habitants**
- **Relief peu accidenté**
- **Climat varié du sud (subéquatorial) au nord (type tropical à sahélien extrême nord)**

QUELQUES DONNEES (suite)

- **Pays à faible potentialité forestière mais disposant des atouts pour un développement durable fondé sur ses ressources naturelles**

Carte 2 : Carte écologique du Bénin



INTRODUCTION

- **Historique et contexte de l'élaboration de la SPAN**
 - **CNUED de juin 1992**
 - **Signature et ratification de la CDB en 1994**
 - **Respect des prescriptions de mise en œuvre de la Convention**
 - **Elaboration de la SPAN en 2002**

INTRODUCTION (SUITE 1)

- **Exercice participatif ayant permis de dégager :**
 - **des atouts du Bénin en matière de biodiversité**
 - **le diagnostic**
 - **la problématique de conservation de la DB en terme de contraintes et causes avérées de dégradation.**

INTRODUCTION (SUITE 2)

- **Un consensus sur les grandes actions à entreprendre pour atteindre les objectifs de conservation de la DB**

CONTENU ESSENTIEL DE LA SPAN DU BENIN

CONTENU ESSENTIEL DE LA SPAN DU BENIN

- **03 Facteurs (causes) de dégradation de la Diversité Biologique :**
 - **Facteurs anthropiques**
 - **Facteurs politiques, juridiques et institutionnels**
 - **Méconnaissance des ressources et de leur évolution**

CONTENU ESSENTIEL DE LA SPAN DU BENIN (suite 1)

- **Axes stratégiques d'intervention :**
 - 1. Renforcement des capacités des structures et intervenants dans la gestion de la DB ;
 - 2. Promotion de la recherche ;
 - 3. Promotion des valeurs et savoir-faire endogènes pertinents ;
 - 4. Développement de la coopération tant au niveau national, régional qu'international ;
 - 5. Valorisation des ressources génétiques.

CONTENU ESSENTIEL DE LA SPAN DU BENIN (suite 2)

- **Les objectifs spécifiques découlant de ces orientations sont les suivants :**
 - **1 . Restaurer les ressources biologiques et leurs supports à un niveau supérieur aux besoins des populations**
 - **2 . Moderniser de manière écologiquement acceptable l'agriculture .**

CONTENU ESSENTIEL DE LA SPAN DU BENIN (suite 3)

- **3 . Tenir compte de la DB dans les actions de développement économique, social et dans l'éducation.**
- **4 . Valoriser la DB et les ressources génétiques.**
- **5 . Créer un cadre viable de concertation, de suivi, de coordination et d'orientation de toutes les activités nationales de gestion de la DB**

CONTENU ESSENTIEL DE LA SPAN DU BENIN (suite 4)

- **A ces objectifs sont associées des actions prioritaires qui ont permis d'identifier, le plan d'action proprement dit et les activités correspondantes.**
- **Au total 22 actions prioritaires pertinentes ont été retenues.**

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN

1. Environnement élevé au rang de préoccupations et priorités nationales

- **Création d'un ministère chargé de l'Environnement,**
- **Rédaction du Plan d'Action environnemental (PAE)**
- **Création de l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)**

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (Suite 1)

- Rédaction de l'Agenda 21 National,
- Adoption de la Loi-cadre sur l'environnement qui exige la réalisation des EIE pour tous les projets de grande envergure,
- Elaboration de stratégies sectorielles pour la gestion durable des ressources biologiques,
- Mise en œuvre du Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE)

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 2)

2. Les principaux résultats des principales actions menées dans les divers domaines de la convention

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 3)

- *Domaine de la promotion de la conservation de la DB des écosystèmes, des habitats et des biomes.*
 - Mise en œuvre de plans et programmes de protection des aires d'importance pour la diversité biologique
 - Promotion de la participation des populations à la gestion de la DB et au partage des bénéfices d'aménagement

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 4)

- ***Domaine de la coopération***
 - Signature et/ou adhésion à plusieurs accords ou conventions internationaux (RAMSAR, CITES, Bonn, Wet land international, accords régionaux pour la gestion de certains écosystèmes frontaliers :Parc W; etc.)
 - Accord avec l'IPGRI et l'IIITA, pour bénéficier de l'assistance sur le développement des ressources phylogénétiques.
 - Coopération bilatérale (Pays Bas, AFD, Allemagne, Danemark etc.) et multilatérale (BM, FAD; FEM etc.)

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 4)

- ***Domaine de la réduction de la pollution et ses impacts sur la diversité biologique***
 - **Mise en place de dispositions techniques et réglementaires pour lutter contre la pollution atmosphérique et due aux gaz d'échappement des véhicules.**
 - **Prise de mesures pour minimiser les impacts des pesticides notamment des produits phytosanitaires utilisés pour la culture du coton.**

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 5)

- *Domaine des défis posés pour la diversité biologique par les changements climatiques*
 - Etude de la vulnérabilité de certaines espèces aux changements climatiques (palmier à huile, teck et certaines cultures vivrières)
 - Grande mobilisation autour du sujet

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 6)

- *Domaine de la préservation de la capacité des écosystèmes à fournir des biens et des services, en plus de contribuer aux moyens de subsistance.*
 - Exigence de la DSRP et de la DSCR
 - Principe de gestion des réserves de la DB : tenir compte de la contribution des ressources biologiques dans la couverture de la sécurité alimentaire, soins de santé primaire, etc....

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 7)

- ***Domaine de l'identification, surveillance, évaluation des indicateurs de la biodiversité***
 - **Activités menées au niveau des espèces**
 - Dénombrement de l'avifaune par le PAZH
 - Dénombrement et le suivi des tortues marines
 - Inscription de 04 sites des « Zones humides » du Bénin sur la liste des sites humides d'importance de RAMSAR
 - Inventaire des ressources floristiques : herbier national et flore du Bénin

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 8)

- **Activités menées au niveau des ressources génétiques.**
 - Divers programmes de recherche sur : l'igname ; le fonio ; le sorgho ; le manioc
 - Activités menées au niveau des espèces endémiques menacées
 - Programme de surveillance sur les tortues marines par le PAZH et l'ONG Nature Tropicale ;
 - Programme de surveillance sur le singe à ventre rouge (*Cercopithecus erythrogaster*) avec l'appui de l'UICN et du CBDD.
- **Activités menées au niveau des écosystèmes**
 - Programme de gestion et de surveillance des Parcs Nationaux (Pendjari et Parc W), zones cynégétiques élargies au domaines forestiers classés et progressivement au domaine forestier des communautés.

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 9)

- ***Domaine de la taxonomie***
 - Mise en place des infrastructures de collections taxonomiques grâce à la coopération néerlandaise.
 - Le Projet FLORE pour l'inventaire floristique avec la mise en place d'un herbier national
 - Accords bilatéraux de formation en taxonomie avec les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique pour la flore.

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 10)

- ***Domaine de la conservation in situ***
 - Diverses actions de conservation in situ initiées avant et après la CDB (les aires protégées des Parcs Nationaux et les zones cynégétiques et adjacentes).
 - Elargissement des actions de conservation in situ à d'autres zones géographiques et à d'autres domaines (forêts classées dégradées ou non, zones humides du sud-Bénin)

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 11)

- ***Domaine de la conservation ex situ***
 - Quelques dispositions prises mais les actions développées sont rares et limitées aux espèces animales et végétales dans les jardins botaniques et zoologiques.
 - Collaboration avec le Nigeria (certaines variétés d'igname) et le Cameroun (bananier) pour la conservation ex situ des ressources génétiques provenant des micro-organismes et plantes.

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 12)

- ***Domaine des espèces exotiques envahissantes***
 - Identification et suivi de 03 principales espèces exotiques envahissantes (la jacinthe d'eau qui envahit les plans d'eau ; la cochenille farineuse qui attaque les fruitiers (manguiers, orangers) et les cultures vivrières, le *Chromolena odorata*).
 - Prises de diverses mesures (lutte biologique, contrôles aux frontières, etc.) pour leur éradication (sans résultats très concluants).

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 13)

- *Domaine des connaissances traditionnelles et dispositions connexes*
 - Mise en œuvre de diverses actions
 - Rédaction d'une législation sur l'accès aux ressources génétiques, le partage des bénéfices et la protection des connaissances traditionnelles (en cours)
 - Sensibilisation et la formation des dépositaires de ces connaissances sur la propriété intellectuelle, etc.

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 14)

- *Domaine de la préservation de la diversité socioculturelle des communautés autochtones et locales.*
 - **Prise en compte dans le cadre des EIE (les sites de culte traditionnels sont préservés)**
 - **Evaluation des considérations socio culturelles et leurs impacts sur la gestion des ressources biologiques**
 - **Prise en compte des droits des communautés locales dans les programmes de développement (décentralisation)**

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 15)

- *Domaine de l'utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique*
 - Intégration de la notion de durabilité dans tous les programmes de développement (EIE)
 - Mise en œuvre de stratégie nationale pour le développement d'un tourisme écologiquement durable

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 16)

- ***Domaines des mesures d'incitation***
 - Mise en place et/ou prévision mesures d'incitation
 - Développement d'activités alternatives ou d'appoint génératrices de revenus,
 - Amélioration des systèmes d'exploitation des ressources biologiques.
 - Création de fonds d'aides, systèmes de prêts, etc.).

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 17)

- *Domaine de l'IEC, la recherche et la formation IEC*
 - Vaste programme d'information et de sensibilisation du public
 - Mise à contribution des médias et des leader d'opinion
- Existence de plusieurs structures et programmes de recherche et de formation sur différents thèmes

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 18)

- ***Domaine de l'évaluation d'impact, responsabilité et réparation***
 - **Réalisation de guide général de réalisation d'une EIE**
 - **Réalisation d'une série de guides sectoriels de réalisation d'EIE pour des projets touristiques, de construction de routes, d'électrification et d'adduction d'eau etc.**
 - **Identification des composantes environnementales touchées, principaux impacts ; des mesures d'atténuation et des programmes de suivi environnemental.**

POINT D'EXECUTION DE LA SPAN (suite 18)

- *Domaine de l'amélioration des capacités financièrespour mettre en œuvre la Convention*
 - **Prévision pour les projets liés à la mise en œuvre de la CBD de contrepartie financière**
 - **Existence de projets nationaux entièrement financés par le budget national**
 - **Mise en œuvre de la CBD bénéficie d'importantes ressources financières tant du budget national que des aides extérieures.**
 - **Cependant, beaucoup d'effort reste à faire compte tenu des nombreuses priorités de l'Etat.**

CONCLUSION

- Beaucoup d'efforts déployés
- différentes actions de conservation de DB menées par différents programmes et projets
- Persistance du phénomène de pertes de diversité biologique

CONCLUSION (SUITE)

- Dysfonctionnements et instabilité de l'administration de la convention
- Besoin accru de renforcement de capacité

**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION**